



Règlement de la course La Solidaire

1. Organisateur

L'organisateur de la course La Solidaire est l'association Jardin del Eden (AJDE).
L'AJDE dispose d'un site Internet spécifique à la course : www.lasolidaire.ch

2. Responsabilité

La participation à la course La Solidaire se fait sous sa propre responsabilité.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

3. Inscription / Participation

Les coureurs (-euses) peuvent s'inscrire en ligne via le site internet ou sur place le jour de la course moyennant une majoration de prix de Fr.5.-.

Les âges minimums pour participer aux courses sont les suivants :

Course cross et par équipe à partir de 16 ans

Course Nordic Walking 12 ans

Courses enfants : catégories écoliers (ères) de 8 ans à 15 ans et poussins (ines) à partir de 4 ans jusqu'à 7 ans

cf catégories et horaires

4. Course par équipe

La course se déroule sur le parcours « Chimborazo » 9.2 km. Une équipe doit être composée de 3 personnes âgées de 16 ans minimum. Les équipes seront classées dans 3 catégories spécifiques, hommes, femmes et mixtes (cf catégories et horaires). Les équipiers doivent arriver ensemble pour comptabiliser le temps de course. Les temps de courses personnels ne sont pas comptabilisés dans le classement individuel

5. Chronométrage

L'AJDE confie le chronométrage à Jura Timing <http://www.juratiming.ch>.

6. Prix souvenir et prix spéciaux

La remise des prix se fait sous forme de tirage au sort. Trois numéros de dossards sont tirés au sort et sont récompensés. Les prix sont à retirer sur place lors de la proclamation des résultats. Ils ne sont pas envoyés. En cas d'absence du détenteur du dossard un nouveau tirage est réalisé.

Chaque enfant des catégories écoliers (ères) et poussins (ines) reçoit une récompense.

7. Remboursement

En cas de non-participation à la course La Solidaire, il n'y a aucun remboursement de la finance d'inscription.

8. Litige

Tout litige est tranché par un jury d'appel présidé par le président d'organisation de la manifestation. La décision prise n'est sujette à aucune contestation ou recours.